

DATE Paris, le 15 mars 2019

COMMUNIQUE

P&Ma

SAINT-VINCENT-DE-PAUL – Paris 14^e

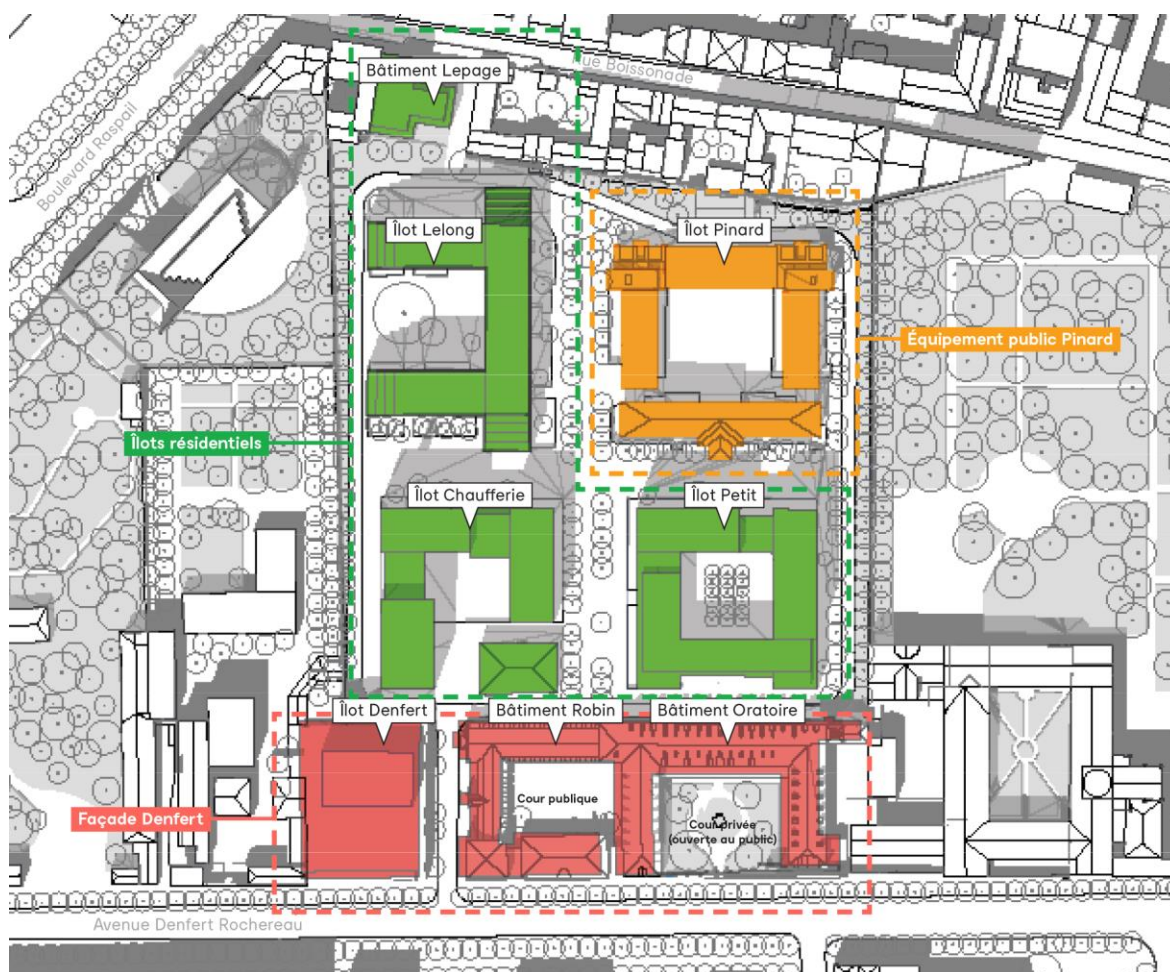
LANCEMENT DE DEUX CONSULTATIONS D'OPÉRATEURS-ARCHITECTES PORTANT SUR LA FUTURE FAÇADE DU QUARTIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL SUR L'AVENUE DENFERT ROCHEREAU.

La future façade Denfert associe des éléments patrimoniaux (bâtiments Oratoire et Robin réalisés au XVII^e et XIX^e siècle) et un îlot contemporain, Denfert. L'ensemble constitue la façade du quartier, son entrée et son adresse sur l'Avenue Denfert-Rochereau. P&Ma et la Ville de Paris souhaitent faire émerger un lieu singulier, révélateur du futur quartier et facteur de son rayonnement métropolitain. Elle fait l'objet de deux consultations simultanées.

La première consultation a pour objectif l'émergence d'un grand équipement privé d'intérêt général de 4000m² (CINASPIC), 1000m² de logements libres et une centrale de mobilités alternatives sur le lot Denfert en infrastructure. L'enjeu majeur de cette consultation est cet équipement d'intérêt général qui animera le quartier tout en constituant un lieu de destination métropolitain. Ce lieu, bienveillant, s'adressera à une grande diversité de publics et offrira aux Parisiennes et aux Parisiens de nouveaux espaces dédiés à la création et à la culture. La centrale de mobilités alternatives accueillera du stationnement mutualisé, elle fera une large place aux modes doux et proposera des services complémentaires innovants. Quant au bâtiment, à l'architecture sobre et élégante, il sera situé à l'entrée du quartier Saint-Vincent-de-Paul et devra répondre à tous les défis environnementaux que relève le projet Saint-Vincent-de-Paul (zéro déchet, zéro rejet, zéro carbone). Les promoteurs doivent répondre avec un/des porteur(s) de projet pour l'équipement, a minima un architecte et un paysagiste ainsi qu'un bureau d'études environnement.

La seconde consultation concerne un ensemble patrimonial des 17^{ème} et 19^{ème} siècles, Oratoire et Robin. Le programme comprend 5 800 m² de logements dont deux tiers en logements intermédiaires et un tiers en logements libres ainsi que 1 200 m² d'activités. L'enjeu majeur de cette consultation est la restauration et la transformation de ce patrimoine avec la compréhension du lieu, de ses nouveaux usages ainsi que l'articulation des deux cours intérieures, entre elles et avec le reste du quartier. L'inscription dans la démarche participative et collaborative initiée par Paris & Métropole Aménagement sera également déterminante. Les équipes devront être notamment constituées d'un bailleur de logements locatifs intermédiaires et d'un promoteur, a minima de deux architectes et d'un paysagiste ainsi que d'un bureau d'études environnement.

Les deux consultations sont lancées en parallèle le 18 mars 2019. Des visites de site de Robin et Oratoire sont prévues en avril. La date limite de remise des offres initiales est le 28 juin 2019 pour le lot Denfert et le 22 juillet 2019 pour Robin et Oratoire. Cela permettra ensuite la sélection de 3 à 5 équipes en septembre, une remise des offres finales en novembre et un choix des deux lauréats en janvier 2020.



A PROPOS DE L'OPERATION SAINT-VINCENT-DE-PAUL

La Ville de Paris a engagé la reconversion de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul libéré de ses activités hospitalières depuis 2012. Résidentiel et mixte, le futur quartier réunit, sur 3,4 ha, habitat, équipements public, et privé, commerces et activités économiques. Sur les 60 000 m² de plancher constructibles, 43 000 m² environ sont consacré au logement : social (50%), libre (30%) et intermédiaire (20%). Un équipement public modulable et mutualisé accueille crèche, école et gymnase sur 5 400 m². L'attractivité du site est confortée par 7 500 m² d'activités et de commerces et un équipement privé à vocation culturel et créative.

L'objectif est de produire un quartier sobre et inclusif par un aménagement raisonné, respectueux de l'histoire du site, et enrichi par l'occupation transitoire des Grands Voisins. Aux ambitions environnementales d'un quartier « zéro carbone, zéro déchet, zéro rejet », se conjugue ici la volonté de placer les usagers au cœur de la conception comme de la gestion future du quartier. Pour atteindre ces objectifs, Paris & Métropole Aménagement a engagé une démarche urbaine sur mesure afin de sélectionner opérateurs, maîtres d'œuvre et porteurs de projet selon des critères qui maximisent les logiques participatives.

LES ACTEURS

- Aménageur : Paris & Métropole Aménagement (anciennement Paris Batignolles Aménagement).
 - Études urbaines : Anyoji Beltrando (mandataire, architecture / urbanisme) / Alphaville (programmation) / Alto (développement durable et VRD) / MDETC (économie de la construction).
 - Espaces publics : Empreinte / Artelia / 8'18
-

PROGRAMME

SAINT-VINCENT-DE-PAUL – opération en cours de réalisation

Programmes immobiliers : 59 000 m² de surface de plancher dont

- Logements : 42 000 m² - 50 % de logements sociaux, 20 % de logements intermédiaires et 30 % de logements libres
- Un grand équipement privé à vocation culturelle et créative dans le bâtiment Denfert (CINASPIC) : 4 000 m²
- Commerces et activités : 7 500 m² (dont 2 000 m² d'intérêt collectif – CINASPIC)
- Equipements publics : 5 400 m² (une crèche, une école et un gymnase de 5 000 m² et un local d'appel pour la DPE de 400 m²)

Espaces publics :

- Environ 8 400 m² d'espace de voirie et 4 750 m² d'espace vert, soit au total 13.150m².
-

CONTACT PRESSE

P&Ma

Direction de la communication

01 75 77 35 00

c.martin@parisetmetropole.fr – directrice de la communication

a.bourgoin@parisetmetropole.fr – chargée de communication

www.parisetmetropole-amenagement.fr

A propos de Paris & Métropole aménagement

La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris sont dorénavant partenaires au sein de la société Paris Batignolles Aménagement qui devient Paris & Métropole Aménagement.

La société publique locale (SPL) Paris & Métropole Aménagement a développé son expertise autour de l'excellence environnementale et la coordination de chantiers majeurs sur l'opération Clichy-Batignolles (Paris 17^e). À travers l'opération Saint-Vincent-de-Paul (Paris 14^e), Paris & Métropole aménagement concrétise l'étendue des convictions urbaines de la Ville dans le renouvellement des modèles et des pratiques, notamment au plan de la réduction de l'empreinte carbone ou de la généralisation de la maîtrise d'usage. La SPL est aujourd'hui en charge de cinq opérations sur le territoire parisien - Chapelle Charbon, Paul Meurice, Porte Pouchet, Saint-Vincent-de-Paul et Clichy-Batignolles - ainsi que d'un mandat d'études sur le secteur Gare des Mines qui accueillera l'ARENA 2 pour les jeux Olympiques de 2024.